

Disparités et discontinuités territoriales dans la France des nouvelles régions : une lecture multiscale et multidimensionnelle *

Kim Antunez, Brigitte Baccaini, Marianne Guérois, Ronan Ysebaert

Question clé

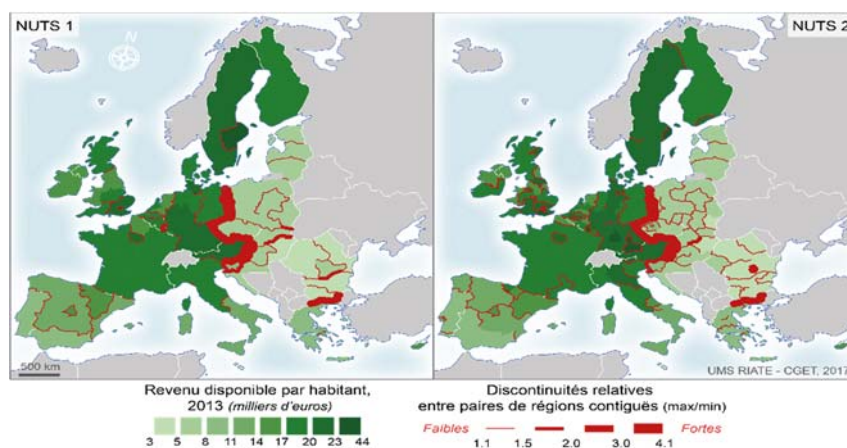
La réforme territoriale de 2015 a substitué, à partir du 1^{er} janvier 2016, 13 nouvelles régions aux 22 régions métropolitaines existantes. L'un des enjeux de la réforme est de doter les nouvelles régions d'une taille critique afin de rivaliser avec des collectivités comparables en Europe. Quels sont les effets de la nouvelle carte régionale sur la position relative des régions françaises par rapport à leurs homologues européennes ? Au niveau national, la fusion de territoires contribue-t-elle à atténuer ou à renforcer les disparités et les discontinuités territoriales ?

Méthodologie

Le profil sociodémographique des territoires est caractérisé à partir de 5 indicateurs (densité de la population, indice de jeunesse, revenu médian par unité de consommation, taux d'emploi et évolution de l'emploi depuis 2008). Plusieurs maillages géographiques sont mobilisés : les nomenclatures des unités territoriales statistiques européennes NUTS, de niveaux 1 (103 unités, en intégrant les nouvelles régions françaises) et 2 (276 unités, comprenant les anciennes régions françaises) et les 321 zones d'emploi françaises. Les disparités et discontinuités territoriales sont mises en évidence à l'aide de méthodes d'analyse statistique et spatiale des données.

Principaux résultats

- Le poids démographique des nouvelles régions françaises, hors outre-mer (en moyenne 4.9 millions d'habitants) est plutôt modeste en comparaison des territoires de même niveau (NUTS 1) d'autres grands États européens. Toutefois, en restant au premier échelon infranational de gestion territoriale - NUTS 1 ou NUTS 2 selon les États -, leur population se rapproche de celle des *Länder* allemands, en moyenne 5.0 millions d'habitants (NUTS 1), et se situe loin devant celle des communautés espagnoles et des régions italiennes (NUTS 2). Les contrastes sociodémographiques interrégionaux apparaissent relativement faibles en France en comparaison des autres États européens. Pour l'indicateur de revenus, ce sont, en premier lieu, les frontières occidentales des Pays d'Europe Centrale et Orientale qui matérialisent une forte discontinuité.
- Dans le cadre national, certaines régions fusionnées apparaissent relativement homogènes (Nouvelle-Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté et Normandie) contrairement à d'autres, bien plus contrastées (Hauts-de-France, Occitanie, Auvergne Rhône-Alpes et Grand Est).
- À l'échelon des zones d'emploi, les principales ruptures territoriales s'observent au sein même des régions (métropoles *versus* territoires ruraux ou périurbains, territoires transfrontaliers ou littoraux *versus* territoires intérieurs, ...).



Nomenclatures des unités territoriales statistiques européennes NUTS1 et NUTS2, hors territoires périphériques.

Principaux messages

Bien que la réforme territoriale française de 2015 n'ait pas pour objectif principal de répondre à l'ambition européenne de cohésion territoriale, le déploiement de politiques publiques sur ces nouveaux territoires aux compétences renforcées aura probablement des impacts multiples, notamment sur les disparités territoriales, qui devront être évalués au cours des prochaines années.